

# **SITUATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2013**

## **GROUPE Digigram**

- I. Rapport d'activité semestriel
- II. Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013
  - 1- Etat de situation financière consolidée au 30 juin 2013
  - 2- Etat de résultat global au 30 juin 2013
  - 3- Tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2013
  - 4- Variation des Capitaux Propres Consolidés
  - 5- Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés
  - 6- Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel
  - 7- Rapport des commissaires aux comptes

# I - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL – 1<sup>o</sup> semestre 2013

## GROUPE DIGIGRAM

*Rappel : le groupe Digigram est constitué des sociétés :*

- *Digigram SA*
- *Digigram Asia*
- *Digigram Vidéo & Broadcast*

### **1-Evènements importants du semestre**

**Le chiffre d'affaires** du groupe est stable au premier semestre 2013 à 2 938 K€, contre 2 959 K€ au premier semestre de l'année précédente, après deux années de progression annuel de 10 %.

La répartition géographique du chiffre d'affaires semestriel, ainsi que les variations enregistrées par rapport au semestre de l'année précédent sont indiquées dans le point 5.6 de l'annexe.

Le groupe a appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la norme IAS 19 révisée relative notamment aux indemnités de départ à la retraite. Les comptes 2012 ont été retraités de l'impact de cette norme. Les impacts de ce changement de cette norme sont détaillés dans le point 5.6 de l'annexe.

### ***COMPTE DE RESULTAT SEMESTRIEL CONSOLIDE :***

Digigram a enregistré sur le premier semestre 2013 une **perte opérationnelle courante** de (-154) K€ contre une perte opérationnelle courante de (-139) K€ sur la même période en 2012.

Le produit d'impôt s'élève à 33 K€.

**Le résultat net semestriel du groupe** représente une perte de (-132) K€ contre une perte nette de (-149) K€ pour le premier semestre de l'exercice précédent.

***BILAN CONSOLIDE :***

Le total du bilan consolidé s'élève à 5 367 K€.

Le total des actifs non courants s'établit à 1 652 K€.

Les actifs courants s'élèvent à 3 715 K€. Les actifs courants incluent un montant de 330 K€ de trésorerie et placements financiers court terme au 30 juin 2013.

Le montant des capitaux propres consolidés représentent 2 846 K€ au 30 juin 2013.

Les dettes non courantes du groupe s'élèvent à 764 K€ et les dettes courantes à 1.757 K€.

**2 -Description des principaux risques et incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice**

En sus des risques déjà mentionnés dans le rapport financier 2012, les risques et incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice portent principalement sur la capacité du groupe à développer rapidement l'activité vidéo en bénéficiant des synergies avec l'activité audio.

Compte tenu de sa position excédentaire de trésorerie en juin 2013, des prévisions d'activité et de trésorerie pour le deuxième semestre 2013 et le 1<sup>er</sup> semestre 2014 et des possibilités de financement le Groupe n'anticipe pas de risque de liquidité ni pour l'exercice en cours ni à un horizon de 12 mois.

**3 –Principales transactions entre parties liées**

Néant

## II – COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RESUMÉS au 30 juin 2013

### 1 – ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE au 30 juin 2013

#### GROUPE DIGIGRAM

devise : milliers d'euros

Note 30-juin-13 31-déc-12

<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>1 652</b>	<b>1 756</b>
Goodwill	353	353
Immobilisations incorporelles	468	540
Immobilisations corporelles	445	483
Autres actifs financiers	73	72
Titres mis en équivalence	(1) 0	0
Impôts différés actifs	314	309
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>3 715</b>	<b>4 100</b>
Stocks et en-cours	1 718	1 484
Créances clients et autres débiteurs	1 082	1 029
Autres créances	214	218
Créances d'impôt exigible	371	516
Trésorerie et équivalents de trésorerie	330	853
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 367</b>	<b>5 856</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 846</b>	<b>2 979</b>
Capital (2100K actions de nominal €.2)	4 200	4 200
Réserves liées au capital	-1 471	-1 484
Réserves consolidées	249	284
Ecart de conversion	0	-1
Résultat de l'exercice	-132	-20
<b>DETTES NON COURANTES</b>	<b>764</b>	<b>949</b>
Dettes long terme	513	573
Autres passifs financiers non courants	154	250
Impôts différés passifs	30	48
Provisions non courantes	68	78
<b>DETTES COURANTES</b>	<b>1 757</b>	<b>1 927</b>
Dettes fournisseurs et autres dettes -1an	1 345	1 433
Dettes à court terme	339	427
Autres passifs financiers courants	5	6
Provisions courantes	67	62
Dettes d'impôt exigible	0	0
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 367</b>	<b>5 856</b>

## 2- ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE au 30 juin 2013

Groupe Digigram

en milliers d'euros

	note	30-juin-13	30-juin-12
Chiffre d'affaires		2 938	2 959
Achats consommés		-1 268	-1 220
Charges de personnel		-1 291	-1 275
Charges externes		-514	-627
Impôts et taxes		-45	-55
Dotation aux amortissements		-122	-109
Variation des stocks de produits en cours/ finis		170	226
Autres charges courantes d'exploitation		-23	-47
Autres produits courants d'exploitation		1	8
Résultat opérationnel courant		-154	-139
Autres charges opérationnelles		0	-5
Résultat opérationnel		-154	-145
Produits de trésorerie		1	0
Coût de l'endettement financier brut		-15	-18
Coût de l'endettement financier net		-14	-18
Autres charges financières		3	-3
Quote-part dans les résultats des sociétés associées			
Charge(-) / produit(+) d'impôt		33	16
Résultat de la période		-132	-149
Résultat de base /action (en euros)		-0,06536	-0,07391
Résultat dilué /action (en euros)		-0,06536	-0,07391

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Résultat de la période		-132	-149
Pertes et gains actuariels		0	0
Eléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement en résultat		0	0
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat		0	0
Résultat Global total de la période		-132	-149

### 3- TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE au 30 juin 2013

#### GROUPE DIGIGRAM

devise : milliers euros

#### RESULTAT NET

	juin-13	Dec-12
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0	0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Dotations nettes aux Amortissements et provisions	133	78
Impact complément de prix non versé	0	-145
Impact sortie réserve conversion filiales liquidées	0	78
Plus ou moins-values de cession	0	-1
Coût de l'endettement financier net	14	37
Intérêts reçus	0	2
(Produit) / charge d'impôt (y compris impôt différé)	-33	-26
Impôts versés	10	-10
Variation des clients et autres débiteurs	-48	-129
Variation du crédit d'impôt recherche	146	-32
Variation des stocks	-234	-38
Variation des fournisseurs/autres crébiteurs	-110	91
Variation des subventions	-72	206
<b>Flux net de trésorerie générée par l'activité</b>	<b>-327</b>	<b>92</b>

#### OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Décaisst / acquisition immos incorporelles	0	-13
Décaisst / acquisition immos corporelles	-40	-57
Encaisst / cession immos corporelles	0	1
Décaisst / acquisition immos financières	0	0
Encaisst / cession immos financières	0	0
Tréso.nette sur cessions de filiales		

#### Flux net de tréso -opérations d'investissement

**-40** **-69**

#### OPERATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Intérêts financiers nets versés	-13	-26
Placement à court terme		
Encaissements provenant d'emprunts		310
Remboursement d'emprunts	-147	-394

#### Flux net de trésor –opérations de financement

**-161** **-110**

#### VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

**-527** **-87**

Incidences des variations de taux de change

**3** **-1**

#### TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE

**854** **942**

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

**330** **853**

#### Concours bancaires courants

**0** **0**

#### TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE Total du groupe

**330** **853**

#### 4- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de la période	Ecart de conversion	Total
<b>Solde au 1er janvier 2012</b>	<b>4 200</b>	<b>5</b>	<b>210</b>	<b>-1 133</b>	<b>-278</b>	<b>-78</b>	<b>2 926</b>
<i>Variation des capitaux propres 2012</i>							
Affectation du résultat			-278		278		
Gains et pertes actuariels							
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres							
Résultat de la période					-149		-149
Total des produits et charges comptabilisées au cours de la période					-149		-149
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	<b>4 200</b>	<b>5</b>	<b>-68</b>	<b>-1 133</b>	<b>-149</b>	<b>-78</b>	<b>2 777</b>
<b>Solde au 1er janvier 2013</b>	<b>4 200</b>	<b>5</b>	<b>-73</b>	<b>-1 133</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>2 979</b>
<i>Variation des capitaux propres 2013</i>							
Affectation du résultat			-20		20		
Gains et pertes actuariels							
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres							
Résultat de la période					-132		-132
Total des produits et charges comptabilisées au cours de la période					-132		-132
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>4 200</b>	<b>5</b>	<b>-73</b>	<b>-1 133</b>	<b>-152</b>	<b>0</b>	<b>2 847</b>

## 5 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMÉS

### 5.1- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les six mois écoulés au 30 juin 2013 du groupe comprennent les comptes de Digigram S.A. et de ses filiales, Digigram Asia, Digigram Video & Broadcast contrôlées majoritairement. Nous rappelons que les sociétés Digigram Inc et Digigram Technology ont été respectivement liquidées et transmises sous forme de Transmission Universelle de Patrimoine en 2012. Les impacts sur le résultat 2012 ont été non significatifs.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

Dénomination et siège social N° SIREN Année d'acquisition	30/06/2013	31/12/2012
Digigram Video & Broadcast (Montbonnot) SIREN 52260 150	100 % IG (1)	100 % IG (1)
Digigram Asia (Singapour) 1998	100 % IG (1)	100 % IG (1)
Digigram Mexico (Mexique)	100 % IG (1) (mise en sommeil)	100 % IG (1) (mise en sommeil)
<i>Digigram Inc. (Washington) 1997</i>		<i>Liquidation sur 2012</i>
<i>Digigram Technology (Montbonnot)</i>		<i>Transmission Universelle de Patrimoine à Digigram SA</i>

### 5.2- DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Directoire en date du 29 août 2013.

### 5.3- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, à l'exception des éléments suivants :

#### Changements de méthodes

Plusieurs normes internationales d'information financière (IFRS) et interprétations sont entrées en vigueur au 1er janvier 2013 et sont appliquées par le Groupe :

- Présentation des autres éléments du résultat global (amendement à IAS 1)

Suite à l'amendement d'IAS 1, le Groupe a modifié la présentation des autres éléments du résultat global dans l'état du résultat global, afin de présenter les éléments devant être reclassés dans le résultat net séparément des éléments qui ne le seront jamais. Les informations comparatives ont également été présentées de la même manière.

L'adoption de l'amendement d'IAS 1 n'a pas eu d'impact sur les actifs et passifs comptabilisés, et le résultat global du Groupe.

- Régimes à prestations définies (IAS 19 révisée)

Les amendements à la norme IAS 19 « avantages au personnel » sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec effet rétrospectif au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et les principaux impacts pour le groupe Digigram sont les suivants :

- La suppression de la méthode du corridor relative à la comptabilisation dans le résultat de l'exercice de l'amortissement des pertes et gains actuariels des régimes d'avantages du personnel à prestations définies : ainsi, les pertes et gains actuariels non encore comptabilisées au 31 décembre 2011 ont été comptabilisés en contrepartie des capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- En outre, les gains et pertes actuariels générés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 sont immédiatement reconnus en autres éléments du résultat global et ne seront jamais recyclés en résultat. Ainsi, les états financiers consolidés de l'exercice 2012 ont été ajustés de l'annulation de l'amortissement des gains et pertes actuariels en dépenses de personnel et de la comptabilisation des pertes et gains actuariels générés en 2012 en autres éléments du résultat global ;
- Le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction de régime intervenues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 sera intégralement comptabilisée en résultat, en dépenses de personnel, la part des engagements non encore acquis n'étant plus amortie sur la durée d'acquisition des droits. Ainsi le coût des services passés non encore comptabilisés au 31 décembre 2011 ont été comptabilisés en contrepartie des capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2012, et les états financiers de l'exercice 2012 ont été ajustés de l'annulation de l'amortissement des coûts des services passés en charges de personnel.
- Le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements.

L'application rétrospective des amendements à IAS 19 a conduit au retraitement des états financiers consolidés de l'exercice 2012 à des fins de comparaison.

L'impact sur les comptes consolidés des amendements à IAS 19 sont les suivants :

- A la date de transition (1er janvier 2012) : augmentation du montant de la provision pour engagement de retraite de 15 K€ correspondant aux écarts actuariels et coûts des services passés non encore comptabilisés au 31 décembre 2011 avec comme contrepartie les autres éléments du résultat global pour le montant net d'impôt ;
- Au niveau du compte de résultat, au 30/06/2012
  - Le résultat net du premier semestre 2012 a été amélioré ainsi de 1 K€ ;
- Au niveau du bilan au 31/12/2012
  - Les provisions ont été augmentées de 18 K€, les impôts différés actifs associés ont été augmentés de 6 K€, l'impact net sur les capitaux propres est de 12 K€.
  - Le résultat de l'exercice 2012 a été amélioré de 1.7 K€.

Autres normes, amendement de normes et interprétations applicables depuis le 1er janvier 2013

- Amendement IAS 12 – Impôt différés : recouvrement des actifs sous-jacents (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013);
- IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013) ;
- IAS 16 – Immobilisations corporelles (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013);
- IAS 32 – Instruments financiers : présentation (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013);
- Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (Amendements IFRS7) (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013) ;

Ces autres nouvelles normes, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

- Conformément à IAS 1, il conviendrait de présenter ici deux lignes distinctes IFRS 10 – Etats financiers consolidés (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014) ;
- IFRS 11 – Partenariat (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014) ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014) ;
- IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014) ;

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces interprétations. Aucune d'elles ne devrait avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne  
Les normes, amendements et interprétations suivants, publiés par l'IASB, n'ont pas encore été endossés par l'Union Européenne :

- IFRS 9 - Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015) ;
- Amendement IAS 36 - Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Entités d'investissement – Amendements IFRS10, IFRS11, IFRS12 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014);
- IFRIC 21 - Taxes prélevées par une autorité publique

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

Le chiffre d'affaires provenant principalement de la vente de nos produits cartes et logiciels est comptabilisé dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages significatifs inhérents à la propriété est réalisé.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente des prestations d'assistance technique, de formation et de réalisation en régie est comptabilisé dès lors que le service est rendu, en fonction du degré d'avancement de la transaction.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente des licences, notamment des licences Ethersound et Visiblu est reconnu en compte de résultat en fonction des termes de l'accord de licence. Les contrats prévoient généralement des royalties et un droit d'entrée non remboursable et non renouvelable. Le revenu lié au droit d'entrée est reconnu lorsqu'il n'existe pas d'incertitude significative quant à son recouvrement, c'est à dire généralement à la signature d'un contrat non résiliable qui autorise le bénéficiaire de la licence à exploiter ces droits librement, sans autre obligation de la part du concédant.

#### **5.4- ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### **5.5-EVENEMENT SIGNIFICATIF**

Néant

#### **5.6- CHIFFRE D'AFFAIRES**

Répartition Géographique :	1°sem 2013	1°sem 2012	Variation
France	505	928	-46%
Europe	736	788	-7%
Etats-Unis/Canada	1014	700	+45%
Asie	674	500	+34%
Divers	9	43	NA
<b>TOTAL</b>	<b>2 938</b>	<b>2 959</b>	<b>-0,7%</b>

## 5.7- INFORMATIONS SECTORIELLES

Depuis le 1er janvier 2009, le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au directoire qui est le principal décideur opérationnel du Groupe. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Directoire afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Suite à l'acquisition de la société Ecrin Vidéo & Broadcast, dont la dénomination sociale est devenue Digigram Vidéo & Broadcast, les performances du Groupe sont suivies par le Directoire sur les secteurs d'activité de l'audio et de la vidéo. Les résultats sectoriels soumis au Directoire comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les investissements du secteur correspondent aux coûts encourus au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles autres que les Goodwill.

En milliers d'euro :

<b>Au 30 juin 2013</b>	<b>Total consolidé</b>	<b>vidéo</b>	<b>audio</b>
Chiffre d'affaires	2 938	87	2 851
Achats consommés	-1 268	-35	-1 233
Charges de personnel	-1 291	-150	-1 141
Charges externes	-514	-35	-479
Impôts et taxes	-45	-4	-41
Dotation aux amortissements	-122	-55	-67
Variation des stocks de produits en cours/finis	170		170
Autres charges courantes d'exploitation	-23	-2	-21
Autres produits courants d'exploitation	1		1
Résultat opérationnel courant	-154	-194	40
Autres produits et charges opérationnels	0		
Résultat opérationnel	-154	-194	40
Résultat net	-132	-176	44

En milliers d'euros :

<b>Au 30 juin 2013</b>	<b>Total consolidé</b>	<b>vidéo</b>	<b>audio</b>
Actifs courants	3 715	6	3 709
Passifs courants	1 757	110	1 647

## 5.8- RESULTAT PAR ACTION

	30-juin-13	30-juin-12
Nombre de titres	2 100 000	2 100 000
Nombre moyen pondéré d'actions en propre	80 015	80 015
Nombre de titres hors autocontrôle	2 019 985	2 019 985
Résultat net - Part du Groupe (En K€)	-132	-149
Résultat par action (en €)	-0,06536	-0,07391
Nombre d'actions diluées	0	0
Résultat dilué par action (en €) :		
- Méthode rachat d'action	-0,06536	-0,07391

## 5.9- INSTRUMENTS FINANCIERS

Digigram peut réaliser des opérations de couverture de change à terme sur la devise du dollar américain pour se couvrir sur les risques de variation des taux de change. Il s'agit principalement de ventes à terme de USD qui interviennent généralement après ou de manière concomitante aux livraisons et aux facturations des biens constituant les transactions sous-jacentes à ces opérations de couverture. Selon les normes IAS 32 et 39, les instruments financiers utilisés dans le cadre de ces opérations doivent être comptabilisés au bilan à leur juste valeur. La variation de valeur des instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans la ligne « autres produits financiers » ou « autres charges financières ».

Aucune couverture n'est utilisée à la clôture du 30 juin 2013.

## 5.10- PAIEMENTS SUR LA BASE D'ACTIONS

L'application de la norme IFRS 2 Paiements fondés sur les actions, concerne, pour le Groupe Digigram, les plans de stocks option accordés aux salariés ou mandataires. Conformément à la disposition offerte par la norme, seules les options octroyées à compter du 7 novembre 2002 et dont la période d'acquisition est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ont été prises en compte : cela concerne les trois plans du 9 juin 2004, du 1 mars 2005 et 26 janvier 2006.

Les bénéficiaires des plans de stocks options peuvent lever progressivement leurs options après une période d'indisponibilité au maximum de 5 ans, le nombre d'options exerçables dépend de la période à laquelle elles sont exercées. Le délai maximal d'exercice des options est de 10 ans.

La valeur des options, considérée comme le coût des services rendus par les salariés en échange des options reçues est linéairement comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. La charge correspondante est enregistrée en charges de personnel par la contrepartie des capitaux propres. Les droits de tous les plans d'options sont intégralement acquis par les bénéficiaires depuis 2010 et aucune charge n'a été comptabilisée à ce titre en 2012 et 2013.

Le nombre et le prix d'exercice des options sont les suivants :

	30-juin-13		31-déc-12	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Existant en début de période	3.57	72 000	3.57	72 000
Expiré	0	0	0	0
Exercé	0	0	0	0
Octroyé	0	0	0	0
Existant en fin de période	3.57	72 000	3.57	72 000
<i>Dont exerçable en fin de période</i>	<i>3.57</i>	<i>72 000</i>	<i>3.57</i>	<i>72 000</i>

## 5.11- ACTIFS INCORPORELS ET GOODWILL

Au 30 juin 2013, le goodwill s'élève en valeur nette à 353 K€ et les immobilisations incorporelles à 468 K€. Ils résultent principalement de l'acquisition d'Ecrin Vidéo & Broadcast en septembre 2011 (342 K€ relatifs à la VNCde la technologie Vidéo). Ces immobilisations incorporelles et goodwill ont fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2012. Compte tenu de ce test, aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire au 31 décembre 2012. Au 30 juin 2013, les résultats de l'activité Vidéo sont en deçà des prévisions mais la société a considéré qu'il s'agissait d'un retard dans la phase de démarrage et que les prévisions à moyen terme n'étaient pas remises en cause compte tenu des perspectives de développement. Par conséquent, elle n'a pas procédé à un nouveau test de dépréciation.

Frais de développement :

Selon la norme IAS38, les dépenses de développement doivent être obligatoirement immobilisées et faire l'objet d'un amortissement, lorsqu'elles répondent à certains critères.

Aucune dépense de développement n'a été immobilisée au 30 juin 2013 et lors des exercices précédents car aucune dépense de développement significative ne remplissait les conditions d'activation d'IAS 38.

## 5.12- ACTIONS PROPRES

Dans le cadre de son plan de rachat de titres, la société détient 80 015 titres soit 3,81 % du capital social pour un montant de 1 133 K€ au 30/06/2013.

Ces titres ont toujours été retraités en consolidation et mis en déduction des capitaux propres consolidés dans la colonne «titres d'autocontrôle».

## 5.13- IMPOTS DIFFÉRES ACTIFS ET IMPOTS SUR LES RESULTATS

Un actif d'impôt différé a été maintenu sur les déficits reportables de la maison-mère à hauteur des différences temporelles taxables dont le Groupe dispose auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable et au-delà lorsque le Groupe estime qu'il est probable qu'il disposera de bénéfices futurs imposables suffisants sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les bénéfices futurs ont été estimés sur la base des prévisions les plus récentes du Directoire, établies en fin d'année 2012 et toujours d'actualité au 30 juin 2013. Sur la base de ces prévisions, les déficits reportables pour lesquels un actif d'impôt différé a été reconnu seront consommés à un horizon de 5 ans. L'impôt sur le déficit fiscal de la période de 99 K€ n'a pas été activé.

## 5.14 - CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE

Les créances d'impôt s'élèvent au 1<sup>o</sup> semestre 2013 à un montant de 371 K€ et sont présentées en actifs courants compte tenu des résultats du semestre. Elles sont composées du crédit d'impôt recherche pour 198 K€ et du carry back pour 173 K€.

## **6 DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Nous attestons, qu'à notre connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du Groupe Digigram et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Montbonnot, le 29 août 2013

Philippe DELACROIX  
Président du Directoire

Florence MARCHAL  
Membre du Directoire

## 7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Digigram S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 « Méthodes et principes comptables » du rapport financier semestriel qui expose les changements de méthode comptable concernant :

- les avantages au personnel conformément à l'application des amendements à la norme IAS 19 ;
- la présentation des autres éléments du résultat global conformément à l'application des amendements à la norme IAS 1.

### II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 29 août 2013

Montbonnot Saint Martin, le 29 août 2013

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Cabinet Finot  
*Alpes Audit*

Philippe Massonnat  
*Associé*

Robert Bellet  
*Associé*